

Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis la semaine dernière, trois informations sont tombées :

- Certains habitants de Montchat nous ont informés en milieu de semaine dernière que la Mairie a décidé de réquisitionner le gymnase Anselme (rue Antoinette) pour accueillir, pendant trois mois à compter du 20 mars prochain, des jeunes isolés. Du fait de cette décision unilatérale, les activités sportives ne pourront plus avoir lieu pendant la période de mise à disposition du gymnase.

Nous vous invitons à lire le courrier que nous avons adressé hier à la Mairie.

[Voir le courrier](#)

Voici le courrier que la Mairie a demandé à la MJC de diffuser à ses adhérents utilisateurs du gymnase : [Voir le courrier](#)

- Le Collectif de Montchat a annoncé fin février la réalisation d'une mare dans le parc Chambovet. Le collectif porte ce projet en partenariat avec la Ville de Lyon et la LPO.

Nous regrettons que les acteurs de ce projet n'aient pas jugé utile de consulter les Montchatois et les associations représentatives avant de lancer cette opération. Un point information aura lieu jeudi 16 mars prochain à 18h30 sur la place du Château pour répondre aux questions sur le projet tel qu'il a été conçu. Les travaux débuteront le 5 avril.

J'♥Montchat a demandé la mise en place d'une concertation effective avec les habitants avant le démarrage des travaux, au vu des enjeux d'un tel projet (notamment éviter que la mare ne se transforme en pouponnière des moustiques).

Nous avons adressé un courrier en ce sens à la Mairie du 3eme. [Voir le courrier](#)

- Le projet de Voie Lyonnaise* n°12 qui reliera le 9eme arrondissement de Lyon à Saint-Priest est entré dans sa phase de concertation le 27 février dernier. Cette phase s'achèvera le 21 avril et le démarrage des travaux est prévu au deuxième semestre 2024.

Concernant Montchat, il est proposé de supprimer une voie de circulation des voitures sur l'avenue Rockefeller pour créer une large piste cyclable bi-directionnelle, élargir les trottoirs et végétaliser l'avenue à certains endroits.

Les places de stationnement dédiées aux voitures le long de l'avenue seront considérablement réduites. Comme le montrent les schémas ci-dessous, l'avenue Rockefeller ne serait praticable pour les voitures que dans le sens de la sortie de Lyon et les flux entrants seraient détournés vers la rue Trarieux (schéma n° 3 ci-dessous).

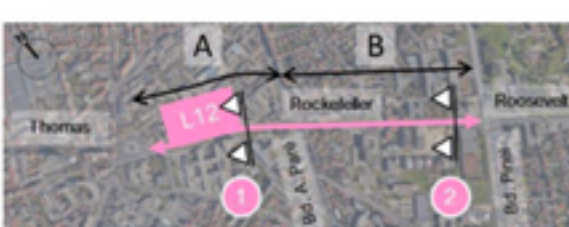
Si cette proposition était retenue, elle entraînerait de profonds bouleversements de la circulation dans ce secteur de Montchat.

* voies cyclables larges et sécurisées

SÉQUENCE 5-A : AVENUE ROCKEFELLER

Ce tronçon est découpé en deux :

- A : de la place d'Arsonval au boulevard Ambroise Paré,
- B : du boulevard Ambroise Paré au boulevard Pinel.

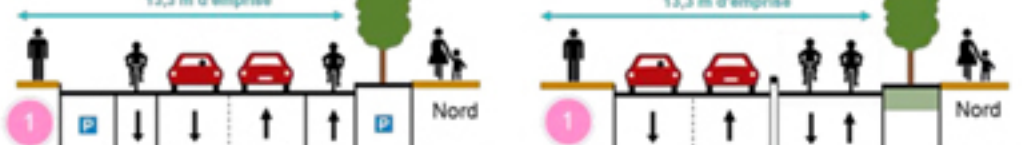


Existant : Deux pistes cyclables unidirectionnelles bordent la voirie de part et d'autre et longent les stationnements. Cet aménagement n'est pas sécurisé car sujet à l'ouverture des portières des voitures stationnées. Les alignements de végétaux constituent un élément fixe et intouchable.

Le trottoir Sud est relativement étroit avec seulement 1,7m.

Projet : L'insertion d'une piste bidirectionnelle au Nord du côté de l'hôpital permettrait de sécuriser l'itinéraire cyclable. Cela impacterait les stationnements longitudinaux qui seraient supprimés. Le trottoir Sud serait élargi.

Deux arrêts de bus du C8 et du C26 devraient être replacés sur les rues adjacentes.



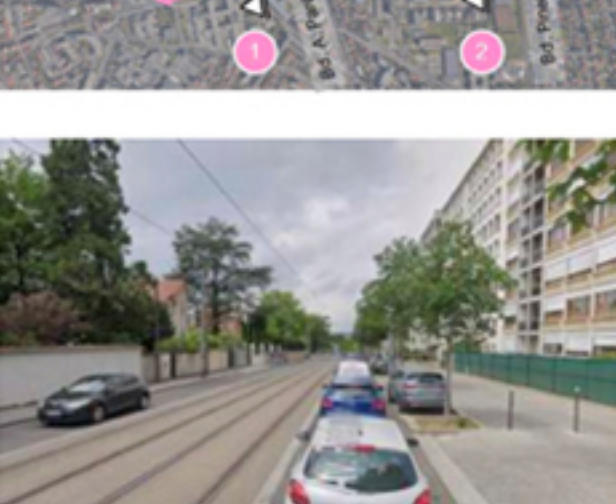
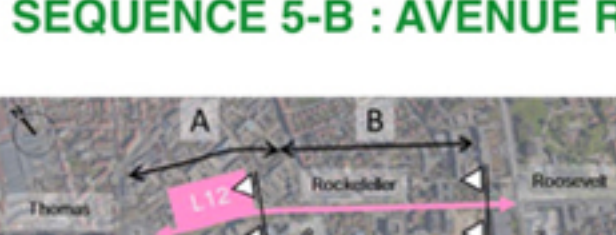
Existant

Proposition

MÉTROPOLE
GRAND LYON

83

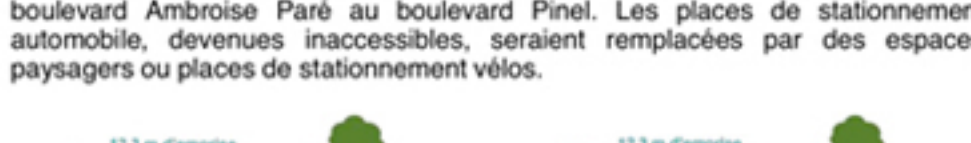
SÉQUENCE 5-B : AVENUE ROCKEFELLER



Existant : L'aménagement cyclable présent sur l'avenue Rockefeller avant le boulevard Ambroise Paré cesse brusquement en raison d'une emprise très contrainte avec notamment les lignes des tramway T2 et T5 qui se placent en partie centrale.

L'avenue est à double sens avec une voie de chaque côté de la plateforme tramway.

Projet : La piste bidirectionnelle serait insérée en lieu et place de la voie nord. L'avenue serait donc mise à sens unique sur cette section en Ouest-Est du boulevard Ambroise Paré au boulevard Pinel. Les places de stationnement automobile, devenues inaccessibles, seraient remplacées par des espaces paysagers ou places de stationnement vélos.



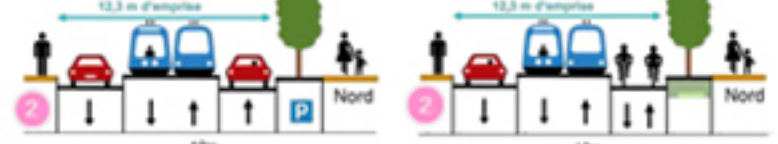
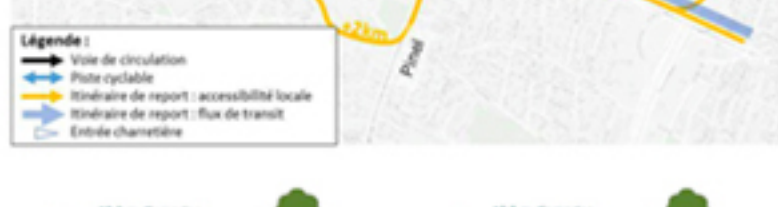
Existant

Proposition

MÉTROPOLE
GRAND LYON

84

SÉQUENCE 5-B : AVENUE ROCKEFELLER



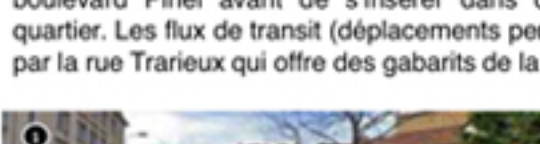
Existant

Proposition

Projet : La mise à sens unique de l'avenue Rockefeller à l'est du boulevard Ambroise Paré implique des détours de 2km environ.

La mise à sens unique Ouest-Est favorise la sortie de Lyon, en impliquant un report de véhicules plus d'un tiers moins important qu'en conservant le sens entrant.

Les flux locaux (accès aux entrées riveraines maintenu) suivront le boulevard Pinel avant de s'insérer dans des rues à échelle du quartier. Les flux de transit (déplacements pendulaires) se détournent par la rue Trarieux qui offre des gabarits de largeur suffisante.



MÉTROPOLE
GRAND LYON

86

Le dossier de consultation est consultable [En ligne](#). Il est aussi [À télécharger](#)

Vous pouvez participer à la concertation en déposant un avis en ligne : [ici](#) ou vous exprimer par mail à concertation.voieslyonnaises12@grandlyon.com

Une réunion publique aura lieu le mardi 14 mars à 18h30 à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (Manufacture des Tabacs) - Amphithéâtre H - 1C, avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon.

Nous avons prévu d'organiser un atelier pour expliquer les enjeux du PLU-H le 27 mars prochain. Or, le faible nombre d'inscrits nous contraint à le repousser à une date ultérieure.

Nous restons à votre disposition pour vous répondre à vos questions et échanger sur les nombreux sujets qui intéressent notre quartier.

Montchatoisement.

Le bureau de l'association J'♥Montchat